

# Marché public : Comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence ?

Les marchés publics représentent une part importante du chiffre d'affaires des grossistes et ont connu une évolution réglementaire importante ces dernières années. Répondre aux appels d'offres nécessite un travail en amont et en aval de la procédure de mise en concurrence. Cette formation vous permettra d'acquérir les bons réflexes et d'appréhender non seulement le cadre juridique de la commande publique mais également ce qu'il est possible de faire en amont de la procédure.

## Le + de CGF Campus :

Une formation juridique animée par des experts du domaine pour avoir une vision complète et très opérationnelle des enjeux et pratiques à mettre en place

## OBJECTIFS

Mieux connaître les attentes des acheteurs publics - Etat, collectivités locales, établissements publics, sociétés d'économie mixte, ...- afin de répondre de la façon la plus adaptée à leurs procédures de mise en concurrence, qu'il s'agisse d'appels d'offres ou de MAPA

## INTERVENANTS

- Me Jean-Marc PEYRICAL  
– Cabinet Peyrical & Sabattier

## PUBLIC CONCERNÉ

- DG et Chef d'entreprise, Dirigeant PME, TPE
- Directeur / Responsable juridique, juriste
- Directeur / Responsable Marché Public
- Directeur / Responsable Commercial, Commercial
- Responsable des ventes, grands comptes

## PRÉ REQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour le suivi de cette formation.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES A LA FORMATION

Jusqu'à 24 heures avant le début du module et en fonction des places restantes

## MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

- Présentation des notions de base et de cas concrets
- Formation format mixte interactif
- Présentation powerpoint

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Questions orales

## DATE

**Judi 21 mars 2024**  
De 9h30 à 13h00

## LIEU

Format mixte /présentiel - distanciel  
CGF Campus 29-31 rue Saint-Augustin  
75002 Paris

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### PARTIE I

#### Rappel du cadre juridique et des procédures de mise en concurrence

1. Les principes et objectifs
2. Les marchés à procédure adaptée
3. Les procédures formalisées : le règne de l'appel d'offres
4. Les marchés négociés et le dialogue compétitif
5. La technique de l'accord cadre
6. Les contentieux possibles

### PARTIE II

#### Le sourcing ou la possibilité de rencontrer les acheteurs publics en amont des procédures

1. Les possibilités offertes par la réglementation
2. Les différentes formes de sourcing

### PARTIE III

#### Les autres pistes d'optimisation ou comment rendre son offre attractive

1. La présentation des offres et la rédaction des mémoires techniques
  - ✓ Comment coller au mieux aux attentes des acheteurs publics ? Analyse de cas concrets et d'exemples de dossiers de candidatures et d'offres
  - ✓ Les attestations sur l'honneur et autres documents de candidature : face à leur multiplication, la solution du document unique de marche public - DUME
2. Des demandes de clarification aux possibilités de discussion
  - ✓ Comment échanger au mieux avec les acheteurs en fonction des procédures, sans porter atteinte à leur neutralité et à l'égalité de traitement des candidats ?
  - ✓ La modification des marchés en cours d'exécution : comment adapter ses marchés aux conséquences des crises sanitaires, économiques, énergétiques ?

## TARIFS

Adhérent à une fédération CGF : 300 € HT  
Non adhérent à une fédération CGF : 500 € HT

## INSCRIPTIONS

CGF CAMPUS – 29-31 rue Saint-Augustin – 75002 Paris 01 44 55 35 00 – m.zolli@cgf-grossistes.fr

**BULLETIN  
D'INSCRIPTION**

**COORDONNEES**

NOM DE L'ENTREPRISE \_\_\_\_\_

SECTEUR D'ACTIVITE \_\_\_\_\_

FEDERATION DE RATTACHEMENT \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

CCN APPLIQUEE :  3044  3100  Autre, laquelle : \_\_\_\_\_

NUMERO SIREN \_\_\_\_\_

ASSISTERA à la journée de formation : « **Marché public : comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence** » le **jeudi 21 mars 2024** - **format mixte / présentiel - distanciel** :

en présentiel  en distanciel

(Pour toute question concernant l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées merci de se référer à la rubrique « à propos » <http://www.cgfcampus.fr/>)

Préalablement à la session de formation, merci de bien vouloir renvoyer **votre bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant ou de l'accord de prise en charge par votre OPCO** :

- **soit, pour les formations sur une demi-journée (9h30-13h00)** Merci de cocher le montant vous concernant:

**300,00 Euros HT (360,00 TTC) par formation (prix adhérent)**

ou

**500,00 Euros HT (600,00 TTC) par formation (prix non adhérent)**

Quelles sont vos attentes en inscrivant votre salarié à cette formation ?

**FINANCEMENT** (MERCÌ DE COCHER LES CASES CI-DESSOUS VOUS CORRESPONDANT)

**Vous gérez vous-même votre budget de formation**

Dans l'hypothèse où il s'agit de l'OPCO AKTO le bulletin d'inscription est à renvoyer dûment renseigné, signé et comportant le tampon de la société à Mme Mezenen Zolli.

Dans l'hypothèse où l'entreprise relève d'un autre OPCO que AKTO, il faut qu'elle s'assure de la prise en charge auprès de son OPCO, puis renseigne le bulletin d'inscription à renvoyer directement à Madame Mezenen Zolli.

Merci de nous indiquer les coordonnées de votre organisme de formation.

NOM DE L'ORGANISME \_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

**OU**

**Vous gérez vous-même votre budget de formation**

**DATE :**

**NOM :**

**SIGNATURE :**

**TAMPON DE LA SOCIETE :**

*Toute annulation intervenant moins de 10 jours avant la date du stage entraînera la facturation à l'entreprise de 30% des frais d'inscription. Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant la date du stage entraînera la facturation complète des frais d'inscription à l'entreprise. CGF Campus se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages dont l'effectif serait insuffisant.*